

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
14	10	10 + 3 pouvoirs

Date de convocation 23 mars 2018

Date d'affichage 23 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **GUY DEVAUX**, maire.

Présents : **DAVID BIGOT, GUY DEVAUX, GILLES JOLLY, NATHALIE LEMOINE, PATRICK MAJ, JULIE NEEL, JEAN-MARC NUEL, JEAN-PIERRE OUDENOT, MICHEL PETITJEAN, ETIENNE ROYER.**

Absents : **VINCENT LUMANN.**

Représentés : **JEAN-PAUL MAUROY par DAVID BIGOT, ALAIN MINETTE par ETIENNE ROYER, OLIVIER MOUGENOT par GUY DEVAUX.**

Monsieur ETIENNE ROYER a été nommé secrétaire

Objet : Programme des travaux en forêt pour 2018

N° de délibération : 01_2018

Conseillers présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participant
10	13	13	0	0	0

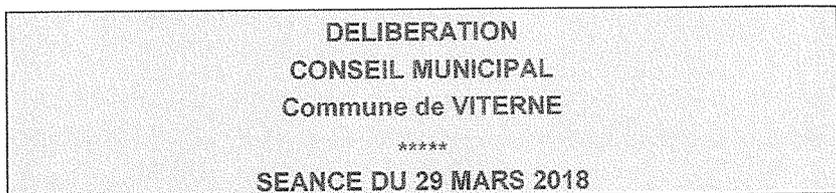
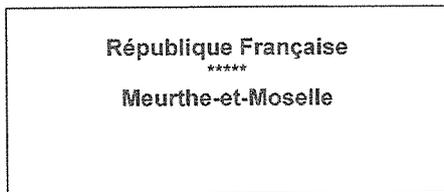
Le maire fait part au conseil municipal des travaux préconisés par l'ONF en forêt communale pour l'année 2018. Descriptif des travaux préconisés :

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)
TRAVAUX SYLVICOLES			
<input checked="" type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : maintenance mécanisée Localisation : 1.t, 56.t, 57.t	13.62	KM	
<input checked="" type="checkbox"/> Nettoyement dans les accrus post-tempête Localisation : 1.t, 56.t, 57.t Le prix de cette prestation est lié à la réalisation préalable de la maintenance des cloisonnements	27.26	HA	
Sous-total			9 295.00 € HT
TRAVAUX SYLVICOLES			
<input type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : maintenance mécanisée Localisation : 34.t, 35.t, 38.t, 40.t	45.45	KM	
<input checked="" type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : ouverture mécanisée Localisation : 2.i, 2.t	5.84	KM	
Sous-total			10 589.00 € HT
			Total : 19 884.00 € HT

Compte tenu des contraintes budgétaires et sur avis de la commission ressources forestières, Le maire propose de restreindre les travaux aux travaux sylvicoles IA, IB et IIB. Ce qui représente une économie de 7 384.00 € HT.

Le programme des travaux représentera donc une dépense de 12 500.00 € HT.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le maire, GUY DEVAUX



Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
14	10	10 + 3 pouvoirs

Date de convocation 23 mars 2018

Date d'affichage 23 mars 2018
--

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **GUY DEVAUX**, maire.

Présents : **DAVID BIGOT, GUY DEVAUX, GILLES JOLLY, NATHALIE LEMOINE, PATRICK MAJ, JULIE NEEL, JEAN-MARC NUEL, JEAN-PIERRE OUDENOT, MICHEL PETITJEAN, ETIENNE ROYER.**

Absents : **VINCENT LUMANN.**

Représentés : **JEAN-PAUL MAUROY par DAVID BIGOT, ALAIN MINETTE par ETIENNE ROYER, OLIVIER MOUGENOT par GUY DEVAUX.**

Monsieur ETIENNE ROYER a été nommé secrétaire

Objet : Taux d'imposition des trois taxes locales

N° de délibération : 06_2018

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	13	13	0	0	0

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide de programmer pour l'année 2018 les taux suivants, à savoir :

Taxe d'habitation	11.18 %
Taxe foncier bâti	13.11 %
Taxe foncier non bâti	13.38 %

Ces taux restent inchangés par rapport à 2017.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
 Pour extrait conforme
 Le maire, GUY DEVAUX

République Française

Meurthe-et-Moselle

Affiché le 04/04/2018 - Certifié exécutoire le 04/04/2018

CONSEIL MUNICIPAL

Commune de VITERNE

SEANCE DU 29 MARS 2018

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
14	10	10 + 3 pouvoirs

Date de convocation

23 mars 2018

Date d'affichage

23 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **GUY DEVAUX**, maire.

Présents : DAVID BIGOT, GUY DEVAUX, GILLES JOLLY, NATHALIE LEMOINE, PATRICK MAJ, JULIE NEEL, JEAN-MARC NUEL, JEAN-PIERRE OUDENOT, MICHEL PETITJEAN, ETIENNE ROYER.

Absents : VINCENT LUMANN.

Représentés : JEAN-PAUL MAUROY par DAVID BIGOT, ALAIN MINETTE par ETIENNE ROYER, OLIVIER MOUGENOT par GUY DEVAUX.

Monsieur **ETIENNE ROYER** a été nommé secrétaire

Objet : Attribution des subventions 2018

N° de délibération : 07_2018

Conseillers présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participant
10	13	13	0	0	0

Le conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes :

6574 – Subventions de fonctionnement autres organismes

	2017	2018	Observations 2018
Coop 3 classes + USEP	2 850	2 900	
Union familiale	200	300	
Fête du 14 juillet			
Mission locale			
Union sportive Viterne et Madon	1 000	800	
Boule Viternoise			
Ligue contre le cancer			
AEIM			
Cœur et Entretien Physique Adapté	100	100	
Secours catholique			
Ass. donateurs de sang			
Ass. de la société de tir de Viterne			
Anciens combattants	100	100	
Anciens pompiers de Viterne			
Secours populaire français			
Familles Rurales	1 000	1 300	Dont 150 € pour des livres et 150 € pour des photos
ADMR Neuves-Maisons			
Amicale des pompiers de Viterne	200	100	
Ass. Amis Patrimoine Moselle Madons		2 000	
Divers	2 550	1 400	
TOTAL	8 000	9 000	

657362 – CCAS 3 500 € (compte particulier)

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le maire, GUY DEVAUX

République Française

Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de VITERNE

SEANCE DU 29 MARS 2018

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
14	10	10 + 3 pouvoirs

Date de convocation 23 mars 2018

Date d'affichage 23 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **GUY DEVAUX**, maire.

Présents : **DAVID BIGOT, GUY DEVAUX, GILLES JOLLY, NATHALIE LEMOINE, PATRICK MAJ, JULIE NEEL, JEAN-MARC NUEL, JEAN-PIERRE OUDENOT, MICHEL PETITJEAN, ETIENNE ROYER.**

Absents : **VINCENT LUMANN.**

Représentés : **JEAN-PAUL MAUROY par DAVID BIGOT, ALAIN MINETTE par ETIENNE ROYER, OLIVIER MOUGENOT par GUY DEVAUX.**

Monsieur ETIENNE ROYER a été nommé secrétaire

Objet : Subvention voyage à Verdun
N° de délibération : 09_2018

Conseillers présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participant
10	13	13	0	0	0

Monsieur le maire fait savoir aux membres du conseil municipal que la directrice du groupe scolaire les Alisiers prévoit d'organiser un voyage à Verdun. Dans le cadre du centenaire de la fin de la première guerre mondiale.

Le voyage est programmé sur une journée avec la visite du Musée Mémorial de Verdun, la location d'une salle pour déjeuner, la visite du Fort de Vaux.

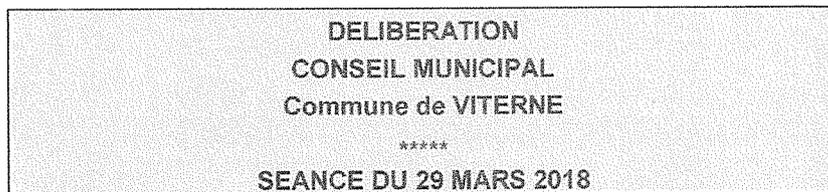
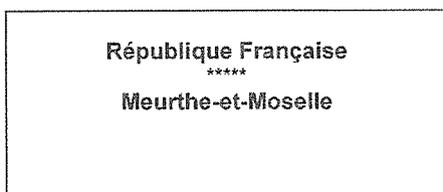
Aux vues des devis :

- Le montant du trajet en bus s'élève à 555€.
- Le budget pour les visite et la salle s'élève à 260€.

Pour aider à financer ce voyage la directrice du groupe scolaire et le Conseil Municipal sollicite une subvention exceptionnelle auprès du conseil départemental au titre du fonds pour l'animation territoriale.

Le conseil municipal accepte la demande de subvention et autorise le Maire à signer les documents afférents à cette demande.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le maire, GUY DEVAUX



Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
14	10	10 + 3 pouvoirs

Date de convocation 23 mars 2018

Date d'affichage 23 mars 2018
--

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **GUY DEVAUX**, maire.

Présents : DAVID BIGOT, GUY DEVAUX, GILLES JOLLY, NATHALIE LEMOINE, PATRICK MAJ, JULIE NEEL, JEAN-MARC NUEL, JEAN-PIERRE OUDENOT, MICHEL PETITJEAN, ETIENNE ROYER.

Absents : VINCENT LUMANN.

Représentés : JEAN-PAUL MAUROY par DAVID BIGOT, ALAIN MINETTE par ETIENNE ROYER, OLIVIER MOUGENOT par GUY DEVAUX.

Monsieur ETIENNE ROYER a été nommé secrétaire

Objet : Aménagement du chéneau de l'école communale

N° de délibération : 13_2018

Conseillers présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participant
10	13	13	0	0	0

Le maire rappelle à l'assemblée qu'il est nécessaire, afin de veiller à la sécurité des écoliers et du personnel enseignant, de procéder à l'aménagement du chéneau de l'école communale.

Le conseil municipal de Viterne, après avoir délibéré,

- Accepte le devis présenté par l'entreprise CONVRETANCHE de SEICHAMPS, pour un montant total de 6 720,10 € HT, soit 8 064.12 € TTC,
- Autorise le maire à exécuter et signer tous documents relatifs à ce dossier,
- Sollicite une subvention au titre de la DETR de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle,
- Précise que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2018,
- Précise que ladite entreprise a fourni son attestation d'assurance « responsabilité décennale » AXA – numéro de contrat 3961244904 datée du 09/01/2018,
- Demande l'autorisation de commencer les travaux sans perdre le privilège de la subvention qui pourrait lui être accordée.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
 Pour extrait conforme
 Le maire, GUY DEVAUX